

## **Séance du Conseil Municipal du 30 mai 2024**

Date de la convocation : 24/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Absente excusée : Chloé DAGOIS

Absente : Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

### **Participation aux dépenses de fonctionnement – Ecole publique Gaston RAMON – Année scolaire 2022-2023**

Le Maire fait part du montant de la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique Gaston Ramon fixé par le conseil municipal de Moutiers Les Mauxfaits, soit 678 € par élève pour l'année scolaire 2022-2023. Un élève domicilié à Saint Hilaire la Forêt est scolarisé à l'école publique Gaston Ramon de Moutiers les Mauxfaits.

Il précise qu'en ce qui concerne les élèves en unité d'inclusion scolaire, la demande de participation financière de la commune de Moutiers les Mauxfaits s'appuie sur l'article L212-8 du code de l'éducation qui stipule qu'une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation des enfants résidant sur son territoire.

### **Numérotation Rue du Brédu**

Le Maire rappelle au conseil municipal l'aménagement de 8 lots à bâtir rue du Brédu, prolongement de l'actuel lotissement. Le Conseil Municipal, décide de la numérotation des lots :

Lot n° 1 : 11, rue du Brédu

Lot n° 2 : 13, rue du Brédu

Lot n° 3 : 15, rue du Brédu

Lot n° 4 : 17, rue du Brédu

Lot n° 5 : 19, rue du Brédu

Lot n° 6 : 21, rue du Brédu

Lot n° 7 : 8, rue du Brédu

Lot n° 8 : 6, rue du Brédu

### **Aménagement rue de La Vineuse en Plaine – Création de trottoirs – Legs de M. LANGEOIS**

Le maire rappelle la délibération 25-2024 du 11/04/2024 acceptant le legs de M. LANGEOIS. Il précise que M. LANGEOIS demandait que ce legs soit employé uniquement à la réfection des trottoirs existants ou la création de nouveaux trottoirs de la commune sur présentation d'une délibération de la commune ayant voté lesdits travaux.

Le conseil municipal décide d'affecter le legs de M. LANGEOIS à la création de trottoirs rue de La Vineuse en Plaine.

### **Travaux bibliothèque**

La commune se charge de mettre une signalétique le long du mur et d'acheter une marquise à Leroy Merlin Un devis sera demandé pour l'aménagement de futurs WC publics près de la bibliothèque. Ceux actuels seront fermés et mis à l'unique disposition de la bibliothèque.

Demande sera faite auprès de Vendée Grand Littoral afin d'apposer une pancarte « médiathèque » plus grande.

### **Eoliennes en mer**

Le conseil municipal adopte la motion contre la cartographie des « zones propices » (15 km des Sables d'Olonne) au développement de l'éolien en mer révélée par la préfecture maritime le 6 mars 2024.

### **Energies renouvelables (EnR)**

Réunion de travail mardi 11/06/2024 à 18 h à Longeville/Mer, destinée aux maire, adjoints et conseillers municipaux. Alain RAMBAUD représentera la commune.

### **Camping « Les Batardières »**

Projet d'un Parc Résidentiel de loisir (35 logements). Avis favorable du conseil municipal

### **Création d'un logo**

L'imprimerie MG est retenue pour la conception. Le conseil municipal se réunira pour échanger sur des idées.

### **Questions diverses**

#### **Lavoir de La Courolle**

Une proposition d'achat a été adressée au propriétaire d'un jardin aujourd'hui non entretenu. Le lavoir pourrait être réaménagé avec l'acquisition de ce terrain.

Remise en état du lavoir : devis de fournitures de 4 600 € HT (hors tuiles). Il pourrait être envisagé de faire appel à la population pour la pose à l'identique.

#### **Photos de la commune**

Recherche de photos récentes ou non pour le futur site internet.

#### **Courrier administrée**

La propriétaire de l'angle de l'impasse du Cormier et de la rue des Noyers souhaite végétaliser l'angle de ces deux rues. Le conseil municipal donne son accord. Elle pourra mettre des fleurs et non des arbustes et assurera l'entretien. Rochers ou tout autre obstacle interdits.

#### **Association Contact**

Alain Toscan propose de faire appel à l'association pour le désherbage manuel du cimetière et l'entretien du jardin de la mairie.

#### **Antenne relais aux batardières**

Orange ne souhaite pas transformer son projet actuel en site mutualisé avec les 4 opérateurs, dans le cadre du Dispositif de Couverture Ciblée mis en œuvre par les services de l'Etat.

#### **CAUE**

L'architecte déposera un projet d'aménagement du centre bourg avec les bâtiments communaux en septembre prochain.

#### **Jardins communaux**

Les futurs jardiniers se proposent en échange de nettoyer le cimetière ou le jardin de la mairie.

#### **Octobre Rose**

En partenariat avec « Les amis de La Courolle », le 19 octobre 2024, aura lieu une marche, une brocante et une exposition de dessins d'enfants.

#### **Chemins de randonnée**

Les membres du club de randonnée de Jard/Mer se proposent de baliser les chemins en leur fournissant la peinture.

#### **Départ secrétaire de mairie**

Son remplacement sera abordé lors de la prochaine réunion de conseil municipal.